

## BEGES territorial

**Maitre d'ouvrage :** Ville de Neuilly-sur-Seine

**Territoire :**

- Commune de 59 000 habitants
- Territoire urbain très dense, entre Paris et le quartier d'affaires de la Défense

**Durée de la mission :** 9 mois

**Eléments clés de la mission :**

- Démarche volontariste
- Collecte des données
- Evaluation des émissions de GES du territoire
- Rédaction d'un plan de transition



La commune de Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts de Seine, s'est engagée fin 2024 dans la réalisation d'un BEGES territorial, en parallèle d'un BEGES patrimoine et compétences. Contrairement au second BEGES, qui s'inscrit dans l'obligation réglementaire des collectivités de plus de 50 000 habitants d'évaluer les émissions de leurs activités internes, ce BEGES territorial est une démarche volontariste de la commune. Neuilly-sur-Seine se situe en effet au sein de l'EPT Paris Ouest La Défense, qui porte le Plan Climat Air Energie Territorial et évalue donc le bilan carbone de son territoire à cette échelle supérieure.

Vizea a ainsi accompagné la ville dans l'estimation de ses émissions GES territoriales, en s'appuyant sur des données de l'année 2023 à la fois obtenues auprès des services de la ville et auprès d'acteurs locaux et nationaux : ENEDIS et GRDF pour les consommations d'électricité et de gaz sectorielles, l'APUR pour les données relatives au fioul, ou encore l'Enquête Mobilité Régionale réalisée par l'Institut Paris Région pour les données relatives aux déplacements de personnes.

Cette méthode intégrée a permis d'obtenir des résultats avec une incertitude relativement faible comparé à des exercices similaires à l'échelle communale. L'objectif est que ce BEGES territorial serve de base de réflexion à la ville pour construire sa feuille de route locale en matière de lutte contre le changement climatique, en cohérence avec le PCAET de Paris Ouest la Défense, qui doit être révisé en 2025-2026.

